

épouser la fille de son ami, et j'ai béni le hasard qui, en m'amenant en garnison à Versailles, semblait faciliter cette union. J'ai vu mademoiselle Cécile, et je l'ai aimée... Vous comprendrez facilement que cela n'est pas difficile. M. Dubois m'a bien dit que M. Dutilleul aimait sa fille, et que vous ne lui étiez pas indifférent; mais un homme amoureux ne doute jamais de faire partager son amour, surtout quand il est jeune, riche, bien placé, et qu'il a quelques avantages physiques. Vous me pardonnerez donc, monsieur, de n'avoir pas désespéré. J'étais décidé, monsieur, à vous disputer la main de mademoiselle Dubois par tous les moyens possibles; j'avais pour moi l'assentiment du père, l'amitié du frère, et plus tard j'aurais eu l'amour de la fille.

—Monsieur !..

—C'est mon opinion, monsieur, et je vous parle ainsi pour vous faire bien comprendre que vous n'êtes pour rien dans ma nouvelle résolution. J'ai changé d'avis, monsieur, je renonce à la main de mademoiselle Dubois, et j'ai cru qu'il était poli de ma part de venir vous en avertir. Vous n'avez plus de concurrent, monsieur; vous pouvez épouser mademoiselle Dubois.

—Monsieur... c'est fort bien, répondit Dutilleul étourdi du compliment; mais pourrait-on savoir...

—Rien, monsieur.

—Cependant les raisons...

—Les raisons qui me déterminent, monsieur, sont des raisons à moi, qui ne regardent personne et dont je ne veux pas rendre compte... Vous n'avez pas le droit de vous en informer; cela regarde un peu le frère et la sœur de mademoiselle Dubois; je sais ce que j'ai à faire avec eux. Par l'honneur de vous saluer."

M. de Marsan fit en effet un grand salut et se retira.

Quand M. Dutilleul fut seul, il jeta les yeux sur sa lettre de défi, qui était intacte sur son bureau, et il se mit à réfléchir profondément. Cécile avait-elle parlé à M. de Marsan de ses projets de défi? Cela n'était pas probable. Le capitaine de Hussards se retirait-il dans la crainte donc quelque chose qui faisait qu'un jeune homme amoureux refusait une fille riche, belle et bien apparentée; il n'y avait ni mystère, ni secret qui lui fussent inconnus. Qu'avait découvert M. de Marsan? quelque défaut, quelque tache... une intrigue peut-être... une faute... peut-être un amant... peut-être une de ces liaisons criminelles qui déshonorent toute une vie!

Cette idée était trop cruelle pour qu'il s'y arrêtât d'abord; il la rejeta donc, mais elle revint; il s'y accoutuma; il la pesa dans son esprit; et sa longue méditation avait duré plus d'une heure, lorsqu'on lui remit une lettre. Elle était de mademoiselle Cécile Dubois.

"Mon cher Léopold, lui disait la jeune fille, venez, accourez, je crois que mon père commence à entendre raison; de deux choses l'une: ou mon père s'est refroidi pour M. de Marsan, ou il comprend enfin que, quand on aime véritablement sa fille, on ne contrarie pas ses sentiments. Venez, le moment est favorable.

—Le moment est favorable! s'écria Léopold Dutilleul après avoir lu cette lettre: je le crois bien. Un amant se retire, on veut s'assurer d'un autre; on perd un genre, on veut en avoir un second sous la main. Ah! ah! Cécile! monsieur votre père s'est refroidi pour M. de Marsan. Vous ne dites pas la vérité mademoiselle; vous la savez, cependant; vous savez que M. de Marsan refuse de vous épouser, et, mieux instruit que moi, vous en savez aussi la raison... Ah! un père qui aime véritablement sa fille ne contrarie pas ses sentiments. Mais vous oubliez que vous m'avez dit hier que votre père mourait de douleur si vous n'épousiez pas le fils de son ami.

M. Dutilleul se crut trahi, se crut trompé; il ne douta pas qu'on ne voulut le prendre pour dupe. Suivant lui, mademoiselle Dubois était mille fois plus coupable que son père. Il fit ses dispositions, partit pour Paris, et là prit une chaise de poste qui le conduisit en Touraine, chez un vieil oncle. Trois mois après, il était dans la belle ville de Tours, se promenant dans une allée d'arbres magnifiques, lorsqu'il vit venir à lui un officier de Hussards qu'il crut reconnaître. Il alla à lui.

—Mon cher monsieur de Marsan, lui dit-il, que je suis aise de vous rencontrer! j'espère que maintenant vous m'expliquerez...

—M. de Marsan? répondit l'officier, vous vous trompez, je me nomme Dubois. Ah! ah! ah!

ajouta le capitaine Dubois, c'est M. Dutilleul! Ah! ah! ah!—Et un rire inextinguible s'empara du capitaine.

—Comment, monsieur!

—Vous voulez des explications? dit le capitaine, vous ne pouviez pas mieux vous adresser; vous allez en avoir. Ma sœur vous aimait, monsieur; mon père voulait, en effet, la marier avec M. de Marsan, mon ami, et ce mariage me convenait; ma sœur y résistait, elle prétendait que vous aviez pour elle un amour que rien ne pouvait ni vaincre ni affaiblir. Je proposai une épreuve, elle fut acceptée: c'est moi qui ai joué auprès de vous le rôle de Marsan, et qui, par l'épreuve la plus simple, ai prouvé à Cécile combien peu elle devait compter sur votre amour... Vous savez le reste... Le véritable Marsan n'est arrivé à Versailles que huit jours après votre départ. Il est aimable et beau; il n'a pas eu de peine à se faire aimer de Cécile, et depuis un mois il est son mari. Etes-vous content, monsieur?"

M. Dutilleul ne l'était guère; mais il n'osa pas affronter un duel dont l'issue aurait pu augmenter sa confusion; il dit pour toujours adieu à Versailles, et il s'établit en Touraine.

MARC PERRIN.

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles ont priées de le renvoyer.

QUEBEC:

SAMEDI, 1 DÉCEMBRE 1866.

L'époque de l'élection du Maire approche et nous voyons nulle part signe d'initiative. Il appartenait à nos concitoyens d'origine britannique de faire les premiers pas dans le choix, parmi leurs propres nationaux, d'un candidat à la mairie de Québec, et par là continuer la tradition qui existe depuis longtemps à cet égard. La rumeur a mentionné un instant le nom de M. John Lemesurier, et nous n'avons pas hésité à proclamer que sa candidature était très acceptable et convenait parfaitement au public. M. Scott a fait savoir publiquement à ses amis, sans dire pourquoi cependant, qu'il ne voulait pas de la mairie. Y a-t-il quelqu'un qui en veuille, excepté M. Cauchon? Les choses en sont restées-là. Qu'est devenu tout ce beau feu qui animait les citoyens dans leur opposition à un Bill, plein de clauses dangereuses, qui s'introduisait en chambre, l'été dernier, sous les auspices de M. Cauchon? Pourquoi tout ce fracas, ces dénonciations, cette cabale publiquement organisée contre la réélection du maire actuel? Faut-il manquer d'haleine en si peu de temps? Québec a les maires et les conseillers qu'il mérite.

L'air dernier, M. Cauchon nous disait, dans son journal, cette machine qu'il n'emploie que pour des fins personnelles, qu'il ne s'opposerait pas à la candidature d'une personne choisie dans la population britannique; il adhérerait sincèrement, disait-il, à l'entente; il s'effaçait complètement. Ce serait pourtant l'occasion de mettre sa sincérité à l'épreuve. Si nous en croyons les feuilles de Québec, le maire actuel se proposerait de voyager, avec sa nouvelle épouse, sur le continent européen, et de y faire un long séjour. Son absence prolongée devrait, ce nous semble, engager les citoyens à faire en sorte que les affaires municipales ne soient pas administrées par un maire suppléant qui ne peut avoir le même zèle et la même autorité dans le règlement des questions les plus importants de la municipalité. Ces questions, et elles sont nombreuses, surgissent de la mise en pratique de notre nouvelle Incorporation et réclament la plus sérieuse attention de nos édiles. Le maire doit être plus que jamais à son poste.

Ces considérations et bien d'autres encore, devraient avoir quelque valeur auprès des citoyens de Québec et leur faire proposer, lundi, un candidat de leur choix. Le feront-ils? Nous connaissons assez leur profonde apathie pour écrire qu'ils ne le feront pas.

Un certain nombre d'électeurs municipaux

Quartier St. Roch, se sont rendus mercredi soir auprès de M. John Lemesurier pour le prier de consentir à sa réélection comme Conseiller de Ville pour cet important quartier. Nous sommes heureux d'apprendre que ce monsieur a bien voulu accepter de nouveau le mandat qu'il a rempli avec intelligence et énergie depuis six ans. Il sera rélu sans opposition.

La nomination a lieu rue St. Joseph, à la station de Police.

M. Bowles, qui représentait le quartier du Palais à la Corporation, a exprimé son intention de se retirer des affaires municipales. C'est M. R. H. Wurtèle, courtier de change, qui est sollicité de le remplacer. Une réquisition, signée des notables du quartier, a paru dans quelques journaux. M. Wurtèle a l'entente des finances et ne peut manquer de faire un bon conseiller.

REPARTITION DES EMPLOIS PUBLICS.

Les effets de la confédération seront-ils bons ou mauvais pour les Canadiens-Français? C'est une question qu'on a posée sous toutes les formes, débattue à toutes les assemblées, et résolue enfin au dernier parlement, où nos hommes d'état, tournant lâchement le dos à ceux qu'ils avaient juré de défendre, étouffant tout patriotisme dans leur cœur, ont passé dans les rangs de ceux qui sans cesse travaillent à l'amoindrissement de notre race, de nos institutions, notre langue et nos lois.

Que la confédération soit mauvaise, il en a été déjà trop dit sur cette matière, pour que nous essayions de débâter contre elle, et d'ailleurs, nous croyons sincèrement que tout canadien-français de cœur et d'origine est parfaitement convaincu que c'est notre ruine comme peuple, que nous allons être engloutis par l'élément anglais. Mais à ceux qui se sont laissés tromper par les discours de nos habileurs politiques, ou qui n'ont pu entendre la vérité, parce qu'on leur cachait, nous leur mettons aujourd'hui sous les yeux un petit tableau qui leur fera voir ce qu'ils peuvent attendre de cette confédération, de cette hydre aux têtes menaçantes.

Il est un proverbe qui n'est pas faux, qui dit que le passé garantit l'avenir. Eh bien! voyons ce que nous avons pour le passé.

Nombre des appointements au Conseil Exécutif depuis 1841 à 1865 inclusivement.....	139	
dont 44 sont Canadiens-Français.		
Nombre des appointements au Conseil Législatif, depuis 1841 à 1865 inclusivement.....	68	
dont 24 sont Canadiens-Français.		
Membres élus au Conseil Législatif depuis 1856 à 1865 inclusivement.....	79	
dont 27 sont Canadiens-Français.		
Membres élus pour l'assemblée législative depuis 1841 à 1865 inclusivement.....	976	
dont 321, sont Canadiens-Français.		
Appointements aux charges secondaires dans le Conseil et l'Assemblée Législatifs depuis 1841 à 1865 inclusivement.....	88	
dont 30 sont Canadiens-Français.		
Appointements aux bancs judiciaires.....	97	
dont 32 sont Canadiens Français		
	total	1447
Canadiens français		478

Et Anglais 969 à la tête du pays.

Ainsi partout, dans tous les bureaux publics, les Anglais sont déjà deux contre un Canadien Français. Que sera-ce lorsque le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse exclusivement anglais seront unis à nous, qu'il faudra que chaque gouvernement envoie un nombre relatif de représentants au Congrès.

Ce sont là des faits qui n'ont pas besoin de commentaires.

Pauvre Canadien! Il ne viendra que trop tôt le jour où, ayant enlevé nos institutions, les uns après les autres, on te défendra aussi de parler ta langue si chérie, pour t'imposer l'idiôme saxon et par là t'empêcher de payer le nom de Canadien Français, de l'histoire de nos pères, qui ont tant travaillé sur ce sol à nous y conserver un petit coin où l'on peut savourer l'air de la liberté qu'on nous enlève.

CLAUDE.

L'affaire Lamirande a encore le privilège de fixer fortement l'attention du public et d'occuper la presse en Angleterre. Le Times et le Daily News se montrent on ne peut plus sévères à l'endroit de nos ministres, et le premier de ces journaux, les qualifie de "gens sans scrupules." En effet, toutes les circonstances, qui ont entouré l'extradition de ce malheureux, justifie la condamnation que cette grande expression de l'opinion publique en Angleterre porte contre le gouvernement